

Introduction à la didactique des langues

PET1013-NKCN_

Domaine : **Sciences de l'éducation et Enseignement** Grade académique : **Bachelier en enseignement section 3 : langues germaniques - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q2)**

CRÉDITS ECTS 3		VOLUME HORAIRE 36 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département pédagogique de Champion	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benjamin Colinet	RESPONSABLE DE L'UE Véronique ALEXIS	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Véronique ALEXIS

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
NA-Bachelier en enseignement section 3 : Langues germaniques	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE, s'appuyant sur l'ensemble des UE disciplinaires de la 1re année, pose les bases de la didactique des langues étrangères.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'UE, l'étudiant-e sera capable de:

- démontrer sa connaissance des prescrits légaux et de leur articulation
- démontrer sa connaissance des théories de l'apprentissage d'une langue étrangère
- démontrer sa connaissance des principales méthodes d'apprentissage d'une langue étrangère, les analyser et les critiquer
- utiliser le « Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation initiale »

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette UE a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires pour atteindre les AAS.

CONTENU

- Les **prescrits** légaux en fonction des différents niveaux (P3 jusqu'à S3) :
 - Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)
 - Les référentiels du Pacte (langues modernes, EAL, ECA)
 - Les programmes
- Théories** de l'apprentissage d'une langue étrangère
- Méthodes** d'apprentissage : analyse critique
- Séquences** d'apprentissage : détermination des macro- et des micro-objectifs, enchaînement des activités, adéquation avec une visée communicative et interactionnelle.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir la rubrique "Références et supports de cours".

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
APET1013-L1INT — Introduction à la didactique des langues	Supports de cours sur Moodle <u>et</u> liens vers Padlet.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
APET1013-L1INT — Introduction à la didactique des langues	36 h	français et anglais.	Français et anglais.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
APET1013-L1INT — Introduction à la didactique des langues	Travaux dirigés en groupe-classe, par groupes, individualisé et en autonomie - Cours magistraux : Exposés, Séminaires - Discussions : Ateliers - Exercices pratiques : Travaux pratiques , Travaux dirigés, Travail personnel : Recherches, Lectures, Préparations, Travaux - L'analyse critique de différents supports de cours afin de pouvoir sélectionner un support adéquat Contenus • Les prescrits légaux en fonction des différents niveaux (P3 jusqu'à S3) : a. Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et le Volume Complémentaire (nouveaux descripteurs et nouvelles compétences; interculturalité, plurilinguisme, médiation) b. Le référentiel (langues modernes TC) c. Les programmes (P3-P6, D1 et du D2 et le nouveau programme de S1) • Théories de l'apprentissage d'une langue étrangère (Blended Learning, CLIL, Language Acquisition ...) • Méthodes d'apprentissage : analyse critique des différentes méthodes • Exercices d'appropriation des référentiel et programmes

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet: l'UE ne comporte qu'une seule activité d'apprentissage (cours), même si plusieurs enseignant·es peuvent y intervenir.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation porte sur l'ensemble des AAS mais peut être réalisée en plusieurs parties.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE correspond strictement à la note obtenue à l'évaluation organisée par les enseignant·es.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
APET1013-L1INT — Introduction à la didactique des langues	Examen écrit /100

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.